

que les députés d'en face sont soudain devenus fiers de leur plus grande représentation à la Chambre. Savez-vous pourquoi ils sont si nombreux? Cela date du jour où nous les avons battus à la Chambre.

Des voix: Bravo!

L'hon. M. Hees: Nous l'emportions par 44 contre 42. Ce n'est qu'après y avoir goûté que le premier ministre et sa suite ont pris place ici. Ils sont tellement emballés par ce nouveau record de présence qu'ils veulent que tout le monde le sache. Mon collègue a demandé pourquoi certains ne sont pas venus ce matin. La réponse est que les affaires de la Chambre sont mal gérées. Elle devait normalement suspendre les débats hier soir pour nous permettre de réserver nos places d'avions.

Des voix: Oh, oh!

L'hon. M. Hees: Le gouvernement devrait nous faire revenir le 21, mais il n'a pas le cran de le faire. Faites-nous revenir à ce moment-là et nous vous dirons quoi faire. Nous vous remettons à votre place et ferons en sorte que le pays aille de l'avant. D'autres questions?

• (11.40 a.m.)

M. Frank Howard (Skeena): C'est toujours très agréable d'écouter parler le député de Prince Edward-Hastings (M. Hees). Je le considère comme l'un des membres les plus éclairés et les plus d'avant-garde de la Chambre—maintenant qu'il fait partie de l'opposition. Nous aurions certainement tous aimé qu'il soit aussi enthousiaste et aussi intéressant lorsqu'il était ministre des Transports...

Des voix: Il l'était.

M. Howard (Skeena): ... et lorsqu'il était ministre du Commerce.

L'hon. M. Hees: C'est d'ailleurs la seule fois que le ministère des Transports ait jamais fait quoi que ce soit pour votre circonscription, et vous le savez fort bien. J'ai même toléré la compagnie du député pendant toute une journée dans sa circonscription afin de lui obtenir quelque chose.

M. Howard (Skeena): J'ai peine à entendre toutes ces perles de sagesse. Mais il a dit, en fait, «c'était le bon temps». C'est à cette époque d'ailleurs que l'honorable député avait été si peu aimable envers la personne qui occupait alors le poste de premier ministre.

M. l'Orateur: Je suppose que les observations du député constituent un préambule. Il devrait songer à parler de la motion dont la Chambre a été saisie.

M. Howard (Skeena): C'est bien mon intention. J'ai été quelque peu distrait au début. Nous avons entendu le président du Conseil privé (M. MacEachen) énumérer les réalisations du gouvernement et il m'est venu à l'esprit, connaissant la modestie et l'humilité du député, qu'il a laissé de côté certains faits qui méritent d'être mentionnés. Le Parlement a pris connaissance de certains de ces faits par accident et n'a rien à voir avec leur développement ou façonnement. Je songe à la création d'une force policière secrète au bureau du solliciteur général que le président du Conseil privé aurait pu mentionner dans sa liste. Je songe aussi aux fuites du rapport Gray, document qui mérite d'être rendu public et au fait que personne n'a pu découvrir qui était responsable d'avoir porté à l'attention du public les points les plus importants du rapport

que le gouvernement voulait garder secret. Le député a peut-être mentionné le fait que le gouvernement a, en définitive, versé des paiements en vertu de la Loi sur les réserves provisoires de blé. Il a peut-être traité de nombreuses questions de ce genre, mais je ne tiens pas à en discuter en détail.

Demain débute le mois de janvier et également une nouvelle année. Le moment est bien choisi. Il nous permet peut-être de comprendre comment le gouvernement peut jouer des deux côtés, prendre deux voies différentes et obtenir la meilleure part. Monsieur l'Orateur, le mois de janvier a été nommé ainsi d'après l'un des dieux de la Rome antique appelé Janus. On le représentait avec deux visages opposés: il pouvait voir les événements passés et aussi les événements futurs. Etant donné que le gouvernement a deux visages, il peut s'exprimer de la façon qu'il le fait et tirer son épingle du jeu. De toute évidence, les propos qu'a tenus ce matin le président du Conseil privé ne concordent pas avec ce que le gouvernement nous dit depuis si longtemps, notamment, qu'il ne pouvait s'acquitter de ses travaux à la Chambre, qu'il y avait obstruction systématique et que la clôture était la seule solution. C'est donc parce qu'il a deux visages que le gouvernement peut tenir de tels propos et s'en tirer indemne. Lorsqu'il a mentionné la somme considérable d'affaires gouvernementales adoptées par le Parlement, le président du Conseil privé a lui-même démontré la fausseté des arguments utilisés quant à l'obstruction, et au fait de mettre des bâtons dans les roues pour retarder les réalisations que le gouvernement se proposait de faire dans les affaires d'intérêt public. Je me demande s'il ne divulguait pas, en réalité, le discours que prononce habituellement le gouverneur général à la fin de la session parlementaire.

Je voudrais prendre quelques minutes pour indiquer ce qui me porte à croire que le gouvernement manque de sincérité et de sérieux dans sa façon de traiter les difficultés auxquelles les Canadiens doivent faire face. J'ai l'intention, pour illustrer mon exposé, de dresser une liste, jusqu'à un certain point analogue à celle lue par le président du Conseil privé, c'est-à-dire une liste des questions que, de toute évidence, le gouvernement considérait d'importance primordiale lorsqu'il les avait inscrites au *Feuilleton*, mais auxquelles on n'a pas répondu. Il y en a tellement qu'elles remplissent plus de trois pages. Je ne les mentionnerai pas toutes, étant donné que certaines d'entre elles sont d'ordre technique et de moindre importance, mais j'attirerai l'attention sur les points que le gouvernement considérait vraiment importants. Si les gens d'en face avaient la moindre préoccupation au sujet des affaires publiques, ils feraient en sorte que la Chambre reprenne ses délibérations bien avant le 16 février afin de pouvoir s'occuper des questions que le gouvernement, il y a quelques mois à peine, déclarait de grande importance.

Voyez l'article n° 41, l'étape du rapport d'une importante mesure législative se rapportant à la loi sur la Commission d'énergie du Nord canadien, sujet qui a été examiné longuement par le comité des affaires indiennes et du développement du Nord canadien. Le bill a fait l'objet d'un rapport à la Chambre et un certain nombre d'amendements ont été proposés en vue de rendre la mesure du gouvernement meilleure qu'elle ne l'était à l'origine. Cet article figure au *Feuilleton* depuis longtemps, mais il a maintenant été écarté par le gouvernement qui ne le considère pas comme très important à ce stade. Un autre article est l'ordre qui prévoit la reprise du débat sur le rapport du comité spécial de la pollution de l'environne-